Le procès de Renart

Ou de la difficulté de juger

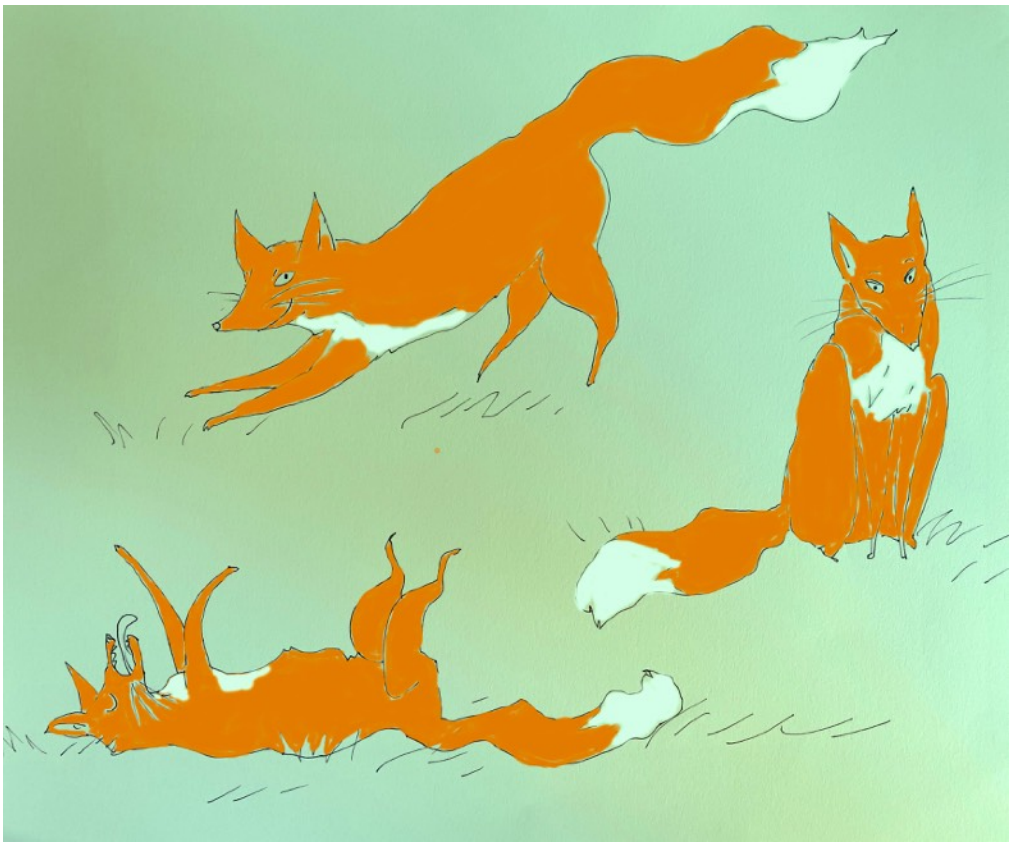

Illustration Camille Juhel

Une adaptation théâtrale du Roman de Renart

Écriture & mise en scène Camille Juhel

PRÉSENTATION DU PROJET

Descriptif

La pièce démarre dans le noir, une musique médiévale de trompettes se fait entendre. Au fur et à mesure, la scène s'éclaire et on découvre ce qui ressemble à un **tribunal**, fait un peu de bric et de broc. Une **foule de gens** arrive sur le plateau (représentés par des comédien-nes et des marionnettes). Parmi eux une majorité d'animaux, tous brandissent des pancartes de mécontentement (« À mort Renart le voleur », « Au bûcher », « Dehors les parasites », « Pas touche à ma propriété », « Sus au fourbe »…). Ce sont des messages de protestation contre le **goupil Messire Renart, auteur de nombreux méfaits**, et jugé ce jour au nom de ceux-ci.

Les mécontents sont ses **victimes et des témoins**. Paysans floués, coqs enlevés, corbeau, mésange, le loup Ysengrin, tous aujourd'hui ont fait une trêve pour se liguer contre Renart qui a cristallisé toute leur colère.

BnF, département des Manuscrits, Français 1580 fol 20, Peinture, encre et or sur parchemin ; 31,5 x 23 cm, Paris, 1325-1350



Vient ensuite s'installer **le ou la juge**, figure impartiale, qui écoute avec calme et recul les différentes parties pour aboutir à une sentence proportionnelle aux faits commis.

Puis vient **l'accusé**. La star du récit, mais aussi le personnage le plus haï des autres. S'il n'y avait pas de tribunal, on sent bien que la foule ne se contiendrait pas longtemps pour rendre justice elle-même. Les foules ont toujours eu besoin de **boucs émissaires** sur lesquels déverser leur haine. Renart n'a pas peur et fait le malin, comme à son habitude, personne n'en

attendait moins de lui (le Malin c'est aussi le diable, et Renart n'en arbore-t-il pas la couleur ?)

Tout au long du procès, les différents méfaits du goupil seront relatés sous forme de **flash-back**, rejoués sous les yeux des spectateurs. Et selon qu'ils seront racontés par Renart ou par ses victimes, évidemment ils varieront… Car c'est aussi la **notion de véracité** qui sera interrogée ici.

Questions soulevées

Peut-on juger Renart ? Il est accusé de vols, de tromperies et d'assassinats. Mais n'est-il pas un animal ? Juge-t-on les animaux car ils se nourrissent d'autres animaux ? **Au Moyen-âge en tout cas, on jugeait les bêtes** car on les croyait dotées d'une conscience et d'une forme de responsabilité. Ainsi, on pouvait juger un cochon pour avoir écrasé un nourrisson, ou des rongeurs pour avoir détruit une récolte…

Cela n'enlève pas la possibilité de s'interroger sur sa **part d'animalité** : était-il conscient de ses actes au moment où il les commettait, ou son instinct sauvage avait-il complètement pris le dessus ? Il faudra décider si le juge est un humain ou un animal car alors le jugement ne sera pas le même.

Il serait tentant de faire de Renart un étendard de la liberté, de l'indépendance, de l'anarchisme, un **symbole des marginaux**, ceux qui ne rentrent pas dans le moule de la société. C'est un peu ça. Mais c'est un **personnage complexe**, déjà parce que c'est un animal (mais anthropomorphisé), parce qu'il est à la fois sympathique et agaçant, généreux (il pense à sa famille) et profondément égoïste, ne se souciant pas des conséquences de ses actes. **Le spectateur doit pouvoir à la fois l'aimer et le détester.**

NOTE D'INTENTION

La passion de l'histoire comme moteur

Historienne de formation, mon travail théâtral est régulièrement nourri des connaissances acquises lors de mes études universitaires, et surtout de la curiosité inhérente à la pratique de l'historien. Tout sujet lié à une période de l'histoire peut susciter mon intérêt et me pousser à effectuer des recherches. Mais j'ai rapidement le désir de **transformer ledit sujet en matière artistique**.

Le Moyen-âge est une période fascinante. **Tout y est si étrange pour les contemporains que nous sommes,** et tout nous semble si obscur et mystérieux que la littérature et le cinéma ne se sont pas privés d'en dresser un portrait négatif. Mais **chaque époque a sa face sombre et sa face plus lumineuse**, et le Moyen-âge n'est pas en reste. C'est une **période foisonnante, intrigante, merveilleuse** (les fictions de « fantasy » ne s'inspirent-elles pas toutes du Moyen-âge ?), où les gens croyaient dur comme fer à l'existence des licornes, et qui n'a pas envie d'y croire avec eux ?

Pourquoi le Roman de Renart ?

Depuis quelques années, j'ai le désir d'**adapter un récit médiéval populaire ou une pièce de cette époque**. J'ai pensé un temps à *La Farce de Maître Patelin*. En parallèle, je réfléchis depuis longtemps à un **travail sur les animaux**, mais je ne savais pas sous quel angle aborder ce sujet. Récemment, la participation à une formation organisée par le **Nouveau Théâtre Populaire** en Anjou autour des **rôles d'animaux** m'a reconnectée à cette envie très forte. Puis, dans la foulée, des interventions auprès d'une classe de CM2 autour des *Fables* de La Fontaine. Cela commençait à faire une belle ménagerie, et pas mal de renards. J'ai repensé à ce récit médiéval fleuve, dont j'avais dû lire probablement des extraits à l'école, mais dont je n'avais pas grand souvenir. J'ai tout de suite vu les liens avec les scènes travaillées en stage et avec les *Fables*. **Je me suis prise d'amitié pour Renart, et de pitié pour ses victimes**. Et senti qu'il y avait quelque chose à faire…

Pourquoi le procès ?

Il est impossible d'adapter la totalité des aventures du goupil. De plus, la deuxième partie du récit se présente comme le procès de Renart, mené par le Roi Noble (un lion) à sa cour. On y raconte certains de ses méfaits, on y entend la parole des accusateurs et celle de l'accusé, et l'on prend connaissance de nouveaux délits dont Renart se rend coupable.

Et **c'est cette deuxième partie qui m'intéresse : elle permet de réunir certaines des aventures du goupil (jouées sous forme de flash-back comme précisé plus haut) ainsi que l'aspect « raconté » à travers la forme du procès**. Car **c'est la question de la parole qui se joue ici : qui raconte quoi, de quel point de vue, comment ; qui dit la vérité, et peut-on vraiment accéder à cette vérité** ? Renart est beau parleur et arrange le récit à son avantage : ne raconte-il pas ce que le public veut entendre ? **Est-on plus sensible à une parole maladroite qui tente de rester au plus près des faits, ou à une belle parole bien construite avec des effets de manche, probablement éloignée de la vérité** ? Voilà un questionnement qui rejoint des problématiques très actuelles.

J'adore aussi les **histoires d'enquêtes et de procès**. **Un procès est déjà une pièce de théâtre en soi**, il captive les foules, il ouvre le débat, il ne peut laisser indifférent. J'aimerais susciter cela chez les spectateurs, pourquoi pas même proposer à certain-es de **jouer les juré-es**. Il s'agira d'une adaptation assez libre, tout en restant fidèle à l'esprit du récit et à l'ambiance médiévale.



BnF, département des Manuscrits, Français 1579 fol. 1,
Peinture, encre et or sur parchemin ; 31,5 x 23 cm, Nord de la France, fin XIIIe siècle

Pour quel public ?

Ce qu'il y a de formidable dans Le Roman de Renart, c'est qu'**il s'adresse à tout le monde, petits et grands**. Chacun prend ce qu'il y a à prendre selon son âge, son niveau de lecture et de compréhension. La pièce pourra ainsi convenir aux **enfants à partir de sept ans**, qui seront ravis de voir des comédien-nes interpréter des animaux, et prendront sans doute le personnage de Renart en sympathie avec ses 1001 vilains tours. Le côté visuel sera très important pour toucher cette tranche d'âge, avec un véritable travail sur le **zoomorphisme, du masque, des costumes très colorés et de la marionnette** ; nous n'hésiterons pas à tendre vers **un théâtre de la bouffonnerie et de commedia dell'Arte**. Les plus grands pourront également apprécier l'esthétique mais seront aussi interpellés par toutes les réflexions évoquées précédemment.

Pour quels lieux ?

Au Moyen-âge, les pièces de théâtre (mystères, farces et soties) se jouaient beaucoup **en extérieur**, notamment sur les parvis des églises et des cathédrales et sur les places publiques. Les acteurs se retrouvaient ainsi **au plus près du public** et les interventions de celui-ci étaient récurrentes et banales. Les spectacles étaient souvent constitués de **décors simultanés** (par exemple le Ciel à jardin, la Terre au centre et l'Enfer à cour) et les spectateurs se déplaçaient d'un bout à l'autre de la scène. Les décors étaient **complexes et ingénieux**, orchestrés par le « conducteur des secrets », c'est-à-dire l'équivalent du chef machiniste. Mais on assistait aussi à des pièces à la scénographie beaucoup plus simpliste : ainsi, les bateleurs (amuseurs publics) disposaient **une scène rudimentaire sur des tréteaux** et proposaient des histoires plus profanes.

J'aimerais renouer avec cette **tradition d'un théâtre populaire, généreux, au plus près des spectateurs.**

Cette pièce pourra ainsi se jouer **autant en plein air qu'en intérieur, avec un dispositif scénographique relativement simple à monter et démonter**. Comme dans la tradition médiévale, on pourra imaginer deux décors simultanés, d'un côté le tribunal avec l'action au présent, de l'autre la forêt, le passé, où se rejoueront les tours du goupil. Et réfléchir à la possibilité pour le public de circuler librement devant ou autour de la scène, mais aussi de **l'impliquer pleinement dans le dispositif, comme public du procès et comme jury.**

Dessin du dispositif scénographique

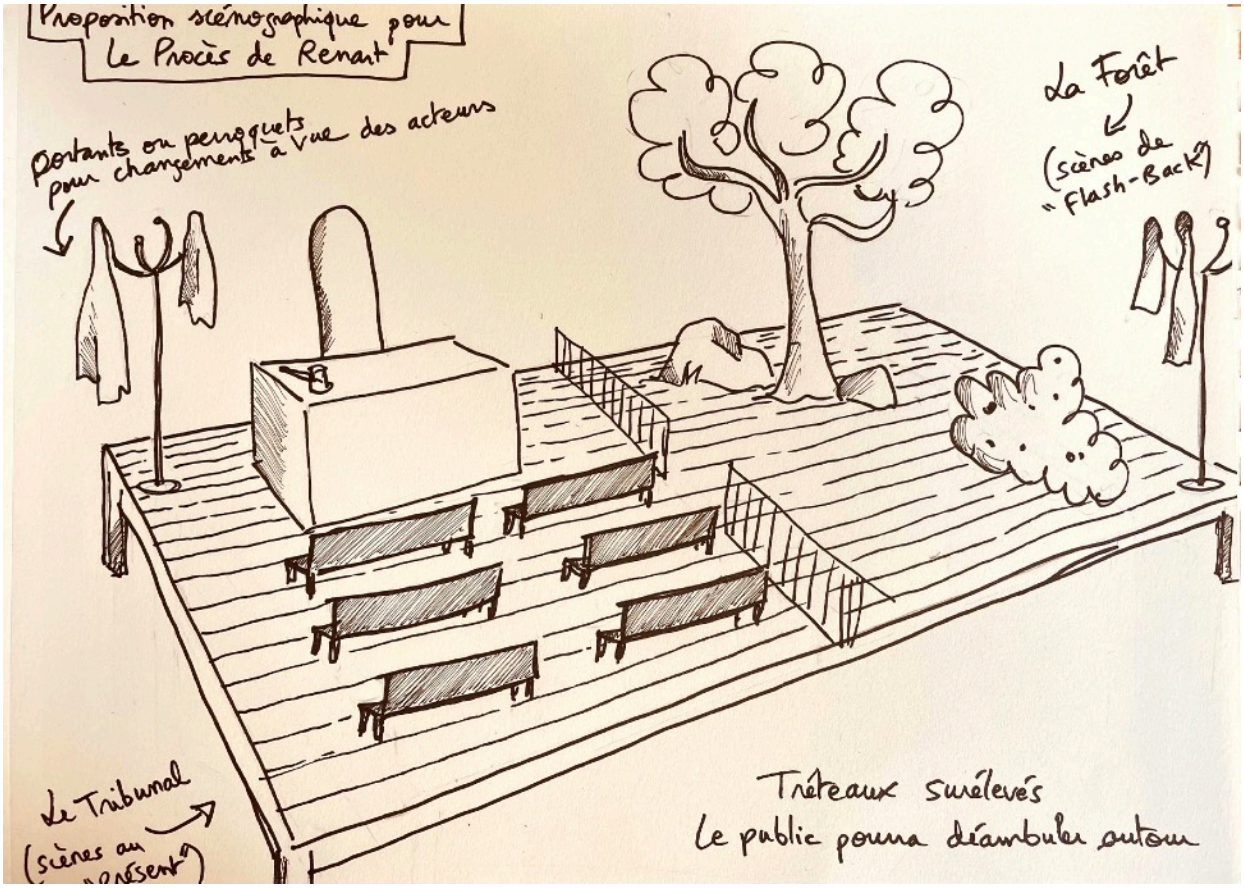

Illustration Camille Juhel

Une transposition du récit vers la forme théâtrale / une écriture de plateau

La création démarrera par un **premier temps de recherche d'écriture en solo**. Il va s'agir en effet d'un véritable travail d'adaptation du récit vers la forme théâtrale, avec une attention particulière portée à **la question de la parole et des différents points de vue**.

Je souhaite conserver une façon de s'exprimer pas trop éloignée de nos ancêtres médiévaux, tout en rendant l'histoire compréhensible, bien sûr. Mais il serait dommage de se priver de **certaines tournures médiévales très savoureuses**.

Cette première adaptation ne sera pas figée. **Un temps de répétition avec des improvisations viendra nourrir et renouveler la première étape d'écriture**.



Roman de Renart, BNF, Manuscrits, Français 12584, f. 59

CALENDRIER DES ACTIONS EN COURS ET À VENIR (2026-2027)

-Mai à décembre 2026 : lecture du Roman, travail de recherche historique, première mouture d'écriture ; appel à comédien-nes ; recherche de résidence de création pour 2027 ; premières demandes de subventions ; recherche de médiations avec le public scolaire

-Janvier-février 2027 : lectures à la table, discussions, premiers essais au plateau

-Mars : stage d'écriture 'Adapter pour le théâtre' avec le Nouveau Théâtre Populaire de Fontaine-Guérin, remaniement du texte

-Mars à juin : reprise des lectures, texte fixé, premières répétitions avec les comédien-nes, lecture publique et rencontre avec des scolaires ; achat des premiers costumes et décors

-Juillet à septembre : répétitions, première importante résidence de création et sortie de résidence

-Octobre à décembre : deuxième résidence avec sortie de résidence, invitation d'élus et de programmateurs ; suite des rencontres et ateliers avec les scolaires

-Décembre 2027 ou janvier 2028 : CRÉATION ; démarches auprès des programmateurs pour la saison 2028-2029.